

Réf: Dossier N° 151567

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ASER BÂTIMENT SARL » en abrégé « ABSARL »

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan commune de Cocody Riviera ; en face de l'église de la nouvelle alliance et de la résidence hôtelière la case d'ivoire, Lot 119, Ilot 21, Lot 119, Ilot 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/10/2022 , et enregistrés au CEPICI le 18/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASER BÂTIMENT SARL » en abrégé « ABSARL »

Objet : L'achat et la vente Carrelage-Sanitaire-Robinetterie-Luminaire-Electricité-Etanchéité-Toiture-Cuisine-Porte-Mobilier de Jardin-Piscine-Surpresseur et les services d'assistance annexe, notamment :

Toutes prestations de services et travaux, assistance et interventions se rattachant directement ou indirectement à l'activité de la société ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement financiers, mobiliers ou immobiliers, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'accomplissement ou le développement.

L'objet social de la société pourra être modifié conformément aux dispositions légales en vigueur.

Capital social 9,000,000 F CFA divisé en (900.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 900 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Abidjan commune de Cocody Riviera ; en face de l'église de la nouvelle alliance et de la résidence hôtelière la case d'ivoire, Lot 119, Ilot 21, Lot 119, Ilot 21

Dirigeant(s) : M BAZIE HYACINTHE YIFOUR-ZWE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-05881 du 25/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°55606/GTCA/RC/2022 du 25/10/2022

